



Faculté d'ingénierie biologique, agronomique et environnementale

AGRO

BRAT2101 Aménagement des espaces ruraux et périurbains

[30h+7.5h exercices] 3 crédits

Enseignant(s): Pierre Defourny, Freddy Devillez, Yves Hanin (supplée Pierre Defourny), Jacques Reginster (supplée Pierre Defourny)

Langue d'enseignement : français

Niveau : cours de 2ème cycle

Objectifs (en terme de compétences)

Ce cours a pour objectif de former aux concepts, aux outils et à la démarche de l'aménagement du territoire. Grâce à une analyse multi-disciplinaire, l'étudiant sera capable d'identifier les différentes fonctions du territoire, d'en appréhender les grandes problématiques et de contribuer à une démarche d'aménagement intégré, cherchant à concilier durablement population, production et environnement dans l'espace. Il en aura acquis les fondements rationnels tant au niveau de l'inventaire et de l'évaluation de l'état actuel (ressources, risques naturels, contraintes et atouts) que des méthodes spécifiques aux différentes phases de l'aménagement : proposition, impact, décision, planification, gestion et évaluation.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Ce cours central de la spécialisation " aménagement du territoire " devra formaliser de manière systématique concepts, objectifs, méthodes et outils de l'aménagement du territoire. Il permettra d'articuler les compétences liées aux autres cours de la spécialisation, pour viser une gestion raisonnée de l'espace en vue de concourir à la fois à son développement économique, social, culturel et environnemental. Ancré dans les réalités wallonnes de l'aménagement, ce cours veillera à faire constamment référence aux réalités européennes ainsi qu'à celles des pays en développement. Il présentera enfin l'évolution des politiques d'aménagement du territoire et quelques grands enjeux associés aux échelles wallonnes, européenne et mondiale.

Il insistera sur les fonctions du territoire, base de l'aménagement rationnel du territoire, sur la dimension spatio-temporelle de l'écologie des paysages et des activités humaines, ainsi que sur les outils normatifs et opérationnels, les stratégies de planification de l'aménagement et le jeu des différents acteurs dans les processus décisionnels.

Un accent particulier sera mis sur l'incidence des modèles d'aménagement et/ou de développement sur l'environnement (eau, sol, air, faune, flore, habitats, bruit) et les fonctions écologiques et productives du territoire (agriculture, forêts, tourisme). La procédure d'étude d'incidence sera détaillée, intégrant les techniques d'estimation des valeurs et modèles d'évaluation des milieux abiotiques, biotiques et humains.

Exercices : en salle informatique et sur le terrain

- Inventaires, modèles de représentation, de fonctionnement et d'évaluation.
- Visites de sites aménagés.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Evaluation Examen

Support Syllabus

Divers indispensable pour suivre MILA 2370 Séminaires et Exercices d'Aménagement.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

BIR22/5E	Deuxième année du programme conduisant au grade de bio-ingénieur : Sciences et technologie de l'environnement (Aménagement du territoire)	(3 crédits)	Obligatoire
ENVI3DS/3	Diplôme d'études spécialisées en science et gestion de l'environnement (Gestion de l'espace et environnement)	(3 crédits)	Obligatoire
ENVI3DS/4	Diplôme d'études spécialisées en science et gestion de l'environnement (Administration publique, environnement)	(3 crédits)	Obligatoire
ENVI3DS/6	Diplôme d'études spécialisées en science et gestion de l'environnement (Science et environnement)	(3 crédits)	Obligatoire
FSA3DS/UD	Diplôme d'études spécialisées en sciences appliquées (urbanisme et développement territorial)	(3 crédits)	